



vendredi 5 octobre 2012

MAIRIE - 30200 SAINT-ETIENNE-DES-SORTS

Téléphone : 04.66.79.26.06

Fax : 04.66.79.21.83

mairie.sdes@orange.fr

Bulletin d'informations n°18

Le mot du Maire :

Chers concitoyens,

Comme à chaque parution de notre journal, je me dois de vous faire part des actions en cours de réalisation, quelles soient bonnes ou mauvaises et c'est à moi qu'incombe cette lourde tâche. Sachez que je m'exécuterai jusqu'à la fin de mon mandat pour que l'information vous soit rapportée par votre représentant et non par la gazette locale, que j'apprécie au demeurant et dont je salue son nouveau représentant en la personne de notre dévoué M Thierry PEULET (notre facteur) mais revenons à notre situation.

Il faut savoir que notre zone active n'avait jamais été référencée dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune. Depuis mon élection et après 3 ans d'acharnement, nous avons réussi à la classer en temps que telle. Pourtant, les services de l'état nous imposent son aménagement global, ce qui nous empêche à court terme d'accueillir les deux sociétés actuellement présentes : **TECHN'EAU POLE** et **GTM**. Celles-ci vont donc certainement devoir nous quitter, les démarches à venir demeurant indéterminées dans le temps, les empêchant ainsi de s'agrandir comme elles le souhaitent.

Si tel était le cas, je ne cacherais pas ma déception vis-à-vis des municipalités précédentes, qui ont laissé la situation se dégrader par leur manque d'initiative. Je tiens à souligner que la fonction du maire et de ses conseillers ne se résume pas à faire acte de présence en mairie, mais relève de prise d'initiatives et de décisions, grâce à une vision au long terme et non sur celle de son propre mandat.

C'est donc, avec le souci de préserver notre qualité de vie et d'accueil, afin d'améliorer notre avenir, qu'après l'étude minutieuse de tout projet que mon équipe et moi-même, sommes déjà au travail pour pallier à ce dysfonctionnement et ce, malgré la lenteur administrative.

Dans un autre registre, tout comme une année est nécessaire à l'apprentissage du programme scolaire et ce, malgré le travail quotidien de nos institutrices, la refonte de la cantine, améliorée chaque année pour le bien être de tous, nécessite elle aussi un peu de temps : alors soyez patients !

Je conclurai, par un petit mot sur la fête des vendanges célébrée dans tous ou presque tous les villages vigneron. La société Saint Hubert a organisé comme chaque année un repas, mais encore une fois peu de stéphanois ont répondu présents : un arrêté visant à décaler l'ouverture de la chasse dans les vignes au weekend suivant avait été mis en place afin de profiter pleinement de ce moment, mais devant le manque d'enthousiasme cette action ne sera pas reconduite.

La saison prochaine, l'ensemble de nos chasseurs se retrouvera donc sur un même pied d'**EGALITE**. C'est sur ce dernier mot qui me tient à cœur que j'en terminerai pour cette édition, bonne lecture merci.

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : commairiest@yahoo.fr (Préservez notre planète en limitant l'impression).

Site de la mairie : <http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/>

Plan communal de sauvegarde:

Une plaquette vous informant sur le fonctionnement du plan communal de sauvegarde et sur les risques majeurs de la commune vous est distribuée avec le bulletin d'information. Nous vous demandons de **garder précieusement ce guide de prévention** puisque toutes les consignes de sécurité et les démarches à suivre y sont consignées en cas de sinistre.

Cette plaquette a été réalisée avec l'aide de **PREDICT** et prise totalement en charge par **RCL**.

Correspondant Midi-Libre

Nous tenons à remercier Marie-Françoise COMBIN de son engagement et investissement dans la fonction de correspondante Midi-Libre pendant ces 4 années. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir su trouver un successeur en la personne de M Thierry PEULET, notre facteur. Nous lui souhaitons une très bonne réussite dans sa nouvelle fonction.

Epicerie :

Dans l'objectif de toujours plus d'écoute et de services et pour mieux répondre aux besoins des stéphanois, mais aussi en vue de la probable fermeture de l'épicerie du village, vous trouverez ci-joint un questionnaire à compléter et à nous retourner **au plus tard le 23 décembre 2011**. Nous comptons sur vos réponses nombreuses, pour être au plus près de vos attentes.

Accueil nouveaux arrivants :

La municipalité a décidé d'accueillir lors d'un apéritif, le samedi 19 novembre à 11 h 00 à la mairie dans la salle du Conseil Municipal, les personnes qui se sont installées sur la commune depuis 2008.

A cet effet un courrier a été distribué afin de les informer, nous vous espérons nombreux ce jour là. Ceux qui ont été oubliés sont invités à se faire connaître en mairie.

Jeux de l'école :

Pour les vacances de la Toussaint, l'aménagement des jeux de l'école a été réalisé. Tout d'abord :

- Enlèvement des dalles de caoutchouc (100m² par les employés communaux),
- Enlèvement du toboggan et du petit pont (matériels dégradés),
- Mise en place par l'entreprise MEFRAN d'un nouveau toboggan et d'un nouveau jeu Wagon voiture et réalisation d'un sol caoutchouc coulé (100m²),
- Mise en place d'un panier basket par les employés communaux.

Cantine scolaire :

- Changement du four actuel qui n'est plus efficace et mise en place de matériels professionnels (four et lave-vaisselle) prévu d'ici la fin d'année.

Adressages :

Suite à la numérotation des boîtes aux lettres nous avons commandé les panneaux correspondants aux nouvelles rues. Ceux-ci ont été installés par les employés municipaux ainsi que de nouveaux panneaux directionnels. Voici les nouveaux noms de rues :

Impasse des Hironnelles, Impasse des Rossignols, Impasse la matte, Impasse de la Bergerie, Montée des Rocailles, Chemin de Halage, Chemin Champ-Fleury et Chemin du Facteur.

Aménagement des parkings :

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : commairiest@yahoo.fr (Préservez notre planète en limitant l'impression).

Site de la mairie : <http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/>

Au mois d'octobre nous avons aménagé de nouveaux parkings, Place des Mariniers, Grand Rue, Place La Canaux, Avenue du Mistral, Rue de la Fontaine, entrée lotissement et repris le marquage des parkings existants ainsi que tous les passages piétons.

Des Arrêtés Municipaux ont été pris, n°2011-014 et n°2011-015, créant et réglementant le stationnement dans le village. Ceux-ci interdisant le stationnement anarchique. **Le parking de la mairie va être réservé aux visiteurs de 08 h 00 le matin à 18 h 00 le soir du lundi au vendredi** (mise en place d'un panneau indicateur). L'objectif de ce projet étant surtout d'éviter au maximum la gêne dans le village.

La commission sécurité du village travaille sur des nouvelles évolutions pour 2012.

Pose des coussins berlinois :

Nous avons repositionné les deux paires de coussins Berlinois devant le parking de l'église et avant la Place des mariniers sur la CD 138. Ces travaux réalisés par l'entreprise Anglezan ont été pris en charge par l'assurance de la Société ISTRANS, suite aux dégâts occasionnés par leur camion.

Déclaration forage :

A compter du 1^{er} janvier 2012, toute personne souhaitant réaliser un puits ou un forage devra venir le déclarer en mairie.

Station de pompage :

Dernièrement, suite à des problèmes de pression sur le réseau d'eau, nous avons constaté qu'une des deux pompes du captage avait un débit très faible. Diagnostic confirmé par un professionnel. La pompe qui avait plus de 20 ans a été changée. Les deux pompes sont opérationnelles, l'autre pompe est de l'année 2005.

Rénovation des appartements de l'école :

La rénovation des deux appartements s'est terminée cet été. Ils sont à nouveau loués depuis le mois de septembre. L'amortissement du coût des travaux est de trois ans.

Travaux hangar mairie :

Les travaux du hangar mairie arrivent à leur terme. Ils vont nous permettre d'avoir un local non inondable dans lequel sera stocké tout le matériel dont nous disposons en cas de risque d'inondation (pompes sur remorque, groupe électrogène, etc.). Ces travaux ont été réalisés pour un coût de 49 161 € TTC. Nous avons été subventionnés par :

- Le Conseil Général (en attente)
- L'Intercommunalité RCL à hauteur de 9 231 € TTC.

Semaine des personnes âgées :

A l'occasion de la semaine bleue, la municipalité a organisé le dimanche 23 octobre 2011 à partir de 12 h 00, un déjeuner réalisé par « La Pergola » suivi d'un après-midi dansant animé par la formation "Nicky Osmose", spécialité musette et ambiance années 80. Cinquante cinq personnes étaient présentes.

Festivités de l'été :

Diverses manifestations ont eu lieu sur notre commune cet été et se sont très bien déroulées. C'est un encouragement pour l'année prochaine. Pour mémoire, le village a accueilli cet été les aéroglisseurs, la balade théâtrale et la visite insolite. Merci à tous ceux qui se sont impliqués.

Festivités à venir :

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : commairiest@yahoo.fr (Préservez notre planète en limitant l'impression).
Site de la mairie : <http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/>

- Dimanche 13 novembre : loto de l'amicale laïque
- Dimanche 4 décembre : loto pour le téléthon
- Dimanche 16 décembre : Noël de l'école

Ecole communale :

Comme chacun le sait, la vie d'un village commence par des cris d'enfants dans la cour de récréation. Et c'est chose faite, cette année 50 élèves (29 élèves pour la classe des petits et 21 pour celles des grands) sont inscrits dans notre école. Céline ESPEYT directrice est chargée de la classe des grands tandis qu'Aude Brissac est chargée de la classe des petits, c'est une victoire pour l'avenir de notre village, soyons en fiers.

Opération brioches :

Elle a eu lieu le samedi 8 octobre entre 9 h 00 et 12 h 00. Les bénévoles sont passés vous proposer des brioches à votre domicile. L'opération a rapportée 464,74 € et a pour but d'aider les personnes handicapées de l'association ABPEI de Bagnols sur Cèze. Les bénévoles vous remercient pour votre accueil.

ASESPC :

A l'occasion de Pâques 2012, l'association envisage d'organiser une chasse aux œufs dans les vieilles pierres. Les personnes du village souhaitant participer à ce projet, peuvent se faire connaître auprès d'un des membres de l'ASESPC. Une réunion sera ensuite programmée avant le 31 décembre 2011.

L'association a participé à la préparation de la visite insolite au hameau du Jonquier le vendredi 26 août 2011. Recherche de documents, mise en place de l'exposition. Elle tient à remercier tous ceux qui lui ont apporté leur concours, sans oublier les résidents du hameau qui ont spontanément ouvert leur vestiaire pour réchauffer leurs nombreux visiteurs qui stoïquement ont supporté les caprices du temps et la spectaculaire chute de température en quelques heures.

Les absents ont eu tort !

Mise en place d'un nouveau container :

Lors du changement de société de ramassage des ordures ménagères, l'intercommunalité (RCL) demande la mise en place d'un container unique pour les riverains situés au carrefour de l'avenue du mistral, rue des oiseaux, impasse des rossignols et impasse des hirondelles et ce dans un souci de sécurité. La société Nicollin est dans l'impossibilité de collecter les ordures devant chaque porte sans risque ! Ce container a été mis en service le mercredi 2 novembre 2011.

Ordures ménagères :

Comme vous avez pu le constater sur votre taxe d'habitation le taux des ordures ménagères a diminué du fait de la mutualisation du contrat avec l'Intercommunalité.

Encombrants :

Une collecte des encombrants a lieu le premier lundi du mois. Les personnes intéressées doivent se signaler à la mairie, au plus tard le vendredi précédent.